

Questions des proposants et réponses de la SCHL

DDP 002376 – Solution en matière de gouvernance, de gestion des risques et de conformité (GRC)

Date : 23 février 2024

QUESTIONS ET RÉPONSES – 1

TABLEAU DES QUESTIONS ET DES RÉPONSES

N°	Question du proposant	Réponse de la SCHL
1	La SCHL est-elle disposée à conclure deux contrats distincts? Le premier engloberait les licences et la configuration technique d'un fournisseur de technologies de GRC. Le deuxième mettrait l'accent sur les services professionnels, en collaboration avec un intégrateur opérationnel.	Non. Conformément à la DDP, la SCHL a l'intention de conclure un seul contrat.
2	La SCHL est-elle prête à autoriser l'équipe des services techniques et du développement à configurer le système/l'infrastructure de la solution à distance, en particulier à partir d'un emplacement étranger comme l'Inde? Tel qu'il est mentionné à la page 21, à la section E. DONNÉES DE LA SCHL, troisième paragraphe : « En plus d'être titulaire d'une autorisation de sécurité, chacun des membres du personnel ou sous-traitants du proposant qui travaille sur ce projet doit accéder aux données de la SCHL (y compris l'accès aux fins de soutien technique, opérationnel et de mise en œuvre) à partir du Canada ou de pays avec lesquels le Canada a conclu une entente bilatérale en matière de sécurité. » Nous soutenons actuellement les cinq principales banques canadiennes grâce à notre équipe de mise en œuvre, de configuration et de soutien en Inde.	<p>La SCHL n'autoriserait pas l'équipe des services techniques et du développement à accéder à des ressources non autorisées à l'étranger.</p> <p>Le gouvernement du Canada n'a pas d'accord bilatéral avec l'Inde. La SCHL ne serait pas en mesure de valider les autorisations de sécurité.</p>

3	La SCHL possède-t-elle actuellement une licence et/ou utilise-t-elle déjà une technologie de GRC (p. ex., ServiceNow)? Le cas échéant, la SCHL a-t-elle exploré et mis à profit les fonctionnalités et les capacités inhérentes au système déjà en place?	À l'heure actuelle, la SCHL ne possède pas de licence pour une technologie de GRC.
4	La SCHL fournira-t-elle des données nettoyées dans le cadre du processus de migration des données pour la solution de GRC nouvellement configurée? Ou s'attend-on à ce que le proposant entreprenne le nettoyage des données brutes, en y intégrant les modèles appropriés, et à ce qu'il les téléverse dans le système par la suite?	<p>Le proposant retenu doit fournir à la SCHL les livrables suivants :</p> <p>La migration complète de tous les articles du catalogue existants des fichiers de projets d'audit antérieurs provenant de l'ancien système de gestion des audits (TeamMate+) vers la solution de logiciel-service proposée par le proposant retenu.</p> <p>La SCHL veillera au nettoyage des autres composantes des données et à leur intégration dans les modèles, au besoin.</p>
5	Quel rôle, le cas échéant, le fournisseur de TI externe de la SCHL jouerait-il dans la mise en œuvre de la technologie de GRC choisie?	Le fournisseur de TI externe de la SCHL participera aux intégrations avec d'autres systèmes existants, au besoin.
6	La SCHL envisagera-t-elle de reporter la date de clôture pour la soumission des propositions?	Voir la modification n° 1. La nouvelle date limite de soumission des propositions est le 21 mars 2024 à 14 h (HE).
7	En raison du nombre d'exigences dans la DDP, la Couronne accordera-t-elle une prolongation de deux semaines de la date de clôture?	Voir la modification n° 1. La nouvelle date limite de soumission des propositions est le 21 mars 2024 à 14 h (HE).
8	Pouvons-nous soumettre plus d'une solution de GRC?	Non. La SCHL cherche une solution de GRC intégrée.

9	Les ressources peuvent-elles travailler aux États-Unis et en Inde?	Les ressources peuvent travailler à partir des États-Unis, car la SCHL peut valider leur autorisation de sécurité. Elle ne peut pas valider les autorisations de sécurité pour l'Inde. Reportez-vous à la réponse à la question 2 ci-dessus.
10	Avez-vous besoin de renseignements sur le plan de continuité des activités ou de reprise après sinistre du partenaire de mise en œuvre du produit?	Oui, nous avons besoin de ces renseignements de l'équipe responsable de la solution ou du produit et de l'équipe de soutien.
11	S'agit-il des seules intégrations incluses dans la portée, à part les alertes au risque? Qualys Vulnerability Management, ServiceNow, Kiteworks, Microsoft Defender, Microsoft Sentinel et Microsoft Active Directory.	À l'heure actuelle, aucune intégration n'a été définie. La SCHL explore les capacités.
12	La SCHL a-t-elle uniquement l'intention de choisir un système ou une solution logicielle de GRC (licences et droits annuels, mise en œuvre du système, coûts d'entretien, etc.)? La SCHL travaille-t-elle avec des services de consultation professionnels (rôle d'intégrateur)? Sinon, prévoit-elle obtenir de tels services séparément pour l'aider à définir (ou à redéfinir) les procédures opérationnelles ainsi que le ou les modèles opérationnels sous-jacents?	La DDP vise l'acquisition d'un système ou d'une solution logicielle de GRC qui comprend les services de mise en œuvre. La SCHL a l'intention de conclure un seul contrat.
13	En raison de la complexité et du niveau de détail demandés dans la DDP, nous aimerions demander un report de la date de clôture. La SCHL pourrait-elle confirmer qu'elle peut reporter la date au 21 mars 2024 pour la soumission? De plus, nous vous demandons d'envisager de reporter la date limite pour les questions au 6 mars 2024.	<p>Voir la modification n° 1.</p> <p>La nouvelle date limite de soumission des propositions est le : 21 mars 2024, à 14 h (HE).</p> <p>La nouvelle date limite pour les questions est le : 6 mars 2024.</p>